

Les clés pour présenter le Chèque Relance V.I.E à une entreprise



Pour faire face à la crise et relancer les exportations, le gouvernement a lancé le plan #FranceRelance et propose de nombreuses aides aux entreprises.

Un des objectifs est de booster le Volontariat International en Entreprise, grâce au Chèque relance V.I.E.



Le Chèque relance V.I.E : un atout pour ma candidature ?

Que ce soit via une candidature spontanée ou en répondant à une offre, il est intéressant de présenter le Chèque relance V.I.E à l'entreprise.

Si le recruteur n'a pas été informé de cette aide, cela pourra l'inciter à recruter un V.I.E, et pourquoi pas vous !

Votre interlocuteur a déjà entendu parler du Chèque relance V.I.E ? Vous marquez des points ! Cela montre votre motivation et votre intérêt pour le dispositif en vous renseignant sur l'actualité du V.I.E et de Business France.

Le cas spécifique de la candidature spontanée

Pensez à présenter le dispositif du Volontariat International et ses nombreux avantages pour l'entreprise, avant de parler spécifiquement du Chèque relance V.I.E.

aidez-vous de l'outil « Comment réussir une candidature spontanée »



Comment pitcher le Chèque relance V.I.E à une entreprise ?

Nous vous conseillons de mentionner le Chèque relance V.I.E lors de votre **première prise de contact** avec l'entreprise : soit par téléphone, soit dans le mail qui accompagne votre CV et lettre de motivation)

#1 Vérifiez que **l'entreprise est éligible** au Chèque relance V.I.E si elle vous recrute (les conditions ne sont pas les mêmes pour les PME et ETI que pour les Grandes Entreprises)

#2 Présentez le Chèque relance V.I.E comme **un booster pour reprendre une activité à l'international** : l'export est un levier pour sortir de la crise et accélérer son développement.

#3 Indiquez à l'entreprises **les éléments clés et modalités** : le montant de l'aide, les dates de mise en place, les avantages du Chèque relance V.I.E.

#4 Vous pouvez aussi proposer à l'entreprise de se rendre sur la page dédiée : teamfrance-export.fr/solutions/crvie



Vous êtes titulaire d'un Bachelor, BTS, ou tout autre diplôme Bac+2 ou Bac+3 ?

Le Volontariat International est ouvert à toutes les formations.

En vous recrutant, les Grandes Entreprises peuvent bénéficier du Chèque relance V.I.E, donc mettez le en valeur dans votre candidature !



Vous habitez un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville ?

Le dispositif du Volontariat International promeut l'égalité des chances.

En vous recrutant, les Grandes Entreprises peuvent bénéficier du Chèque relance V.I.E : n'hésitez pas à indiquer votre éligibilité au recruteur.

Comment savoir si mon adresse est située en Quartier Prioritaire ? Rendez-vous sur : sig.ville.gouv.fr

**À vous de jouer pour créer
votre mission V.I.E !**

Contacts

info-vi@businessfrance.fr

Retrouvez-nous sur mon-vie-via.businessfrance.fr et sur nos réseaux :

 BF.Volontariat.International.officiel  @BF_VIE_VIA

 Business France V.I.E/V.I.A Espace Talents